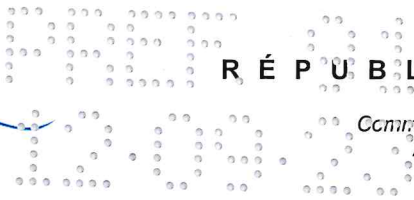




Saintry
SUR SEINE



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Commune de Saintry-sur-Seine – Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry – Canton d'Épinay-sous-Sénart

N° DEC-2023/21

1. Commande Publique

1.4 Autres types de contrats

**DECISION DU MAIRE DE SIGNER UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ERON
RELATIVE A LA MISE EN PLACE D'ATELIERS SCIENTIFIQUES SUR LES OISEAUX QUI
SE DEROULERONT DANS LE CADRE DE LA FETE DE LA SCIENCE 2023**

Le Maire de la Commune de SAINTRY-SUR-SEINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22-1 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 30 septembre 2020 relative aux délégations du Conseil municipal au Maire ;

VU la convention proposée par l'association ERON ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : De signer la convention avec l'association ERON (*sise 81 bis route de Melun – 91250 SAINTRY-SUR SEINE*) relative à la mise en place d'ateliers scientifiques sur les oiseaux qui se dérouleront dans le cadre de la Fête de la science 2023 ;

ARTICLE 2 : Dit que deux sorties-atelier seront organisés les 7 et 14 octobre sur le thème « Enquête sur la biodiversité » ;

ARTICLE 3 : Dit que le coût total du projet s'élève à 530 € T.T.C (*cinq cent trente euros*) ;

ARTICLE 4 : De communiquer la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine session sous forme d'un acte. Un extrait est affiché à la Mairie.

ARTICLE 5 : La présente décision sera inscrite au Recueil des Actes Administratifs.
Expédition en est adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à Saintry-sur-Seine, le 8 septembre 2023

Décision affichée le :

19 SEP. 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture, de la publication et de l'affichage

Le Maire

Patrick RAUSCHER

